

# Prix Washburne de l'innovation pour l'égalité des chances

Décerné par l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris



## Critères de sélection et décision finale:

Pour correspondre aux objectifs du prix, les candidatures doivent mettre en évidence des approches innovantes contribuant à l'égalité des chances dans le secteur privé. Par exemple :

- Assistance aux personnes issues de milieux défavorisés à travers des programmes favorisant leur accès à l'emploi et à la réussite.
- Projets identifiant et développant les talents de jeunes de milieux défavorisés
  - en inspirant et en motivant les jeunes issus de milieux défavorisés à améliorer leurs compétences ;
  - en enseignant un savoir-faire par le biais de tutorat et/ou par le financement de projets éducatifs.
- Approches promouvant l'égalité des chances dans le recrutement, la formation et la promotion au sein de l'entreprise, notamment par le biais de programmes ou actions spécifiques.

Le jury valorisera tout particulièrement l'innovation. A titre d'exemple, une fondation peut avoir un impact indéniable en octroyant des bourses aux étudiants issus de milieux défavorisés. Cela dit, l'innovation pourrait se trouver dans une assistance supplémentaire visant à optimiser les chances de réussite de l'étudiant et son intégration sur le marché du travail.

Le jury prendra en considération les démarches pratiques destinées à surmonter les obstacles auxquels font face les individus issus de zones non privilégiées. Par exemple, une entreprise met à la disposition de ses employés des véhicules de location pour le ralliement de leur domicile à leur lieu de travail, compensant ainsi la défaillance du système de transports publics. Ou encore, une autre entreprise met en place un système de tutorat pour les jeunes à haut potentiel, qui les suit durant la fin de leurs études et le début de leur vie professionnelle.

Enfin, le jury appréciera les projets qui démontrent un impact visible ou mesurable, et/ou aident à l'amélioration de la perception, du comportement, du respect et du traitement des personnes issus de milieux défavorisés. Des indicateurs empiriques peuvent éventuellement être utilisés.

## Eligibilité et règles d'admission:

1. L'organisation nommée doit opérer et avoir des salariés sur le sol français. Il y aura deux prix non monétaires: l'un attribué à une entreprise américaine implantée en France et l'autre sera attribué à une entreprise française. Les gagnants recevront une plaque gravée.
2. Les entités à but non lucratif sponsorisées par une (ou plusieurs) entreprise(s) sont éligibles.

3. Les organisations nominées doivent avoir été engagées dans la promotion de l'égalité des chances en France au cours des 12 derniers mois.
4. Les lauréats des prix précédents sont éligibles pour de nouveaux prix à condition que l'activité présentée soit différente de celle précédemment récompensée.
5. Les organisations peuvent présenter leur candidature ou être nominées.
6. Une même personne peut nommer plusieurs entreprises; cependant plusieurs nominations émanant de la même personne et visant une même personne, entreprise, ses succursales ou ses services ne seront pas acceptées.
7. Le nominé/candidat a la responsabilité de fournir les informations appropriées, par exemple des lettres de support, articles de journaux, statistiques, vidéos et toute autre documentation avec le formulaire de candidature.
8. Toutes les nominations ainsi que les documents s'y rattachant deviennent la propriété du comité de sélection et ne seront pas retournés.
9. L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris, l'American Chamber of Commerce in France et la French-American Foundation - France examineront les nominations en adéquation avec les critères précédemment listés. Un jury impartial de leaders reconnus dans leur domaine examinera les nominations et sélectionnera un lauréat américain ainsi qu'un lauréat français. La décision du jury est finale.
10. Les nominations pour le Prix Washburne de l'Innovation pour l'égalité des chances doivent être soumises au plus tard le **2 avril 2012**. Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse : U.S. Embassy Paris - Public Affairs Office - Attn: Washburne Prize - 2 avenue Gabriel - 75008 Paris
11. D'éventuelles questions peuvent être adressées par email: [ParisWashburne@state.gov](mailto:ParisWashburne@state.gov)
12. Le formulaire de candidature doit être complet, signé et envoyé à l'adresse indiquée. Merci de vérifier que les documents suivants sont joints à votre candidature :
  - Une description narrative du modèle de diversité.
  - Les informations supplémentaires telles que lettres de recommandation, articles de presse, statistiques, vidéos ou toute autre documentation pertinente doivent être jointes au dossier de candidature.

### **Sélection des finalistes et attribution du prix:**

Lors de la sélection, les finalistes seront invités à fournir du matériel supplémentaire tel que des logos ou des photos de haute qualité. Les organisateurs les utiliseront à la fois pour la publicité papier et en ligne, et pour la promotion médiatique. La campagne de sensibilisation du comité d'organisation comprendra, mais ne sera pas limité aux : médias nationaux (Etats-Unis et France), locaux, en ligne, médias spécialisés dans le commerce, réseaux sociaux, sites Internet de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris, de l'American Chamber of Commerce in France et de la French-American Foundation - France. Le prix sera remis **en mai 2012** dans la région Ile-de-France. Tous les finalistes seront représentés à travers des bannières et autres matériels promotionnels. Les gagnants seront invités sur scène lors de la cérémonie de remise de prix et auront l'occasion de donner une brève allocution.